

www.cc-clermontais.fr

Le **Mag**azine

d'information de la Communauté de Communes du Clermontais



Concertation agenda 21

N° **35**
Juin 2011



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
CLERMONTAIS

Aspiran • Brignac • Cabrières • Canet • Ceyras • Clermont-l'Hérault • Fontès • Lacoste • Llausson • Lieuran-Cabrières
Mérifons • Mourèze • Nèbian • Octon • Paulhan • Péret • Salasc • Usclas d'Hérault • Valmasclie • Villeneuve



En ces temps de crise économique et de réduction des dotations de l'Etat, la Communauté de Communes du Clermontais pourrait choisir de réduire la voilure en attendant des jours meilleurs. Mais ce n'est pas dans notre tempérament. C'est pourquoi nous poursuivons nos efforts pour réaliser des équipements utiles à tous et améliorer la vie quotidienne des habitants du Clermontais, en pratiquant une gestion financière rigoureuse des projets et des services intercommunaux... et sans augmenter les taux d'imposition !

Deux projets phare illustrent la volonté des élus communautaires d'aller de l'avant. L'ouverture, en septembre prochain, du centre aquatique, dont personne ne niera l'impact sur notre territoire. La poursuite du projet de Zac de la Salamane, entré dans une phase active, avec l'acquisition de la maîtrise foncière, les arrachages et bientôt la période réglementaire de recherches archéologiques.

En mai, nous avons aussi lancé la concertation sur l'Agenda 21. Tous les citoyens sont appelés à participer à ce débat démocratique dont l'objectif est de dégager, avec l'accord du plus grand nombre, les priorités du développement durable du territoire. Nous devons opérer des choix fondamentaux pour le long terme, et nous avons besoin de vous pour bâtir le futur. La concertation est ouverte pour plusieurs mois, elle sera le socle commun sur lequel s'appuieront les grandes orientations politiques et économiques du futur. Participez au débat !

Comme chaque année, la saison estivale est l'occasion pour nos communes et nos nombreuses associations de vous offrir des animations et des festivités conviviales et sympathiques. Encore un signe de la vitalité du Clermontais !

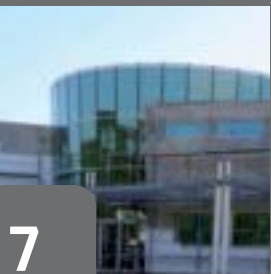
Bonnes vacances à tous.

Alain Cazorla

Président de la Communauté de Communes du Clermontais
Maire de Clermont l'Hérault • Conseiller Général

sommaire

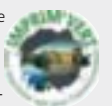
citoyenneté	Conseil communautaire	3	■
	Zoom : Télétransmission des actes administratifs		
services	de A à Z : Petite enfance - Déménagement	4	■
	Un lieu d'accueil : Tom Pouce		
	Formation BAFA - Programme Centres de Loisirs	5	
	Échos des éco-établissements - CISPDP : permis piéton	6	
aménagement du territoire	Chantiers : Le centre aquatique	7	■
finances	Budget 2011 : Investir pour l'avenir	8	■
	La réforme de la fiscalité locale	10	
économie	Développement : La ZAC de la Salamane	12	
	La ZAC de la Barthe - le FISAC - le 9 ^{ème} prix de la TPE	13	
développement durable	Agenda 21 : Le temps de la concertation	14	■
	Le tri en vacances... aussi - 3 ^{ème} édition		
	Agir pour réduire - Hyper U passe au vert	15	
	Éco-gestes : La couche lavable	16	
rencontres	Christiane Muret - Adjointe au Maire - Fontès	17	■
agenda	Balades du patrimoine - Visites musicales	18	■
	Balades singulières - Théâtre de Clermont l'Hérault		
	Animations locales		



Centre aquatique



Budget 2011



les conseils communautaires

Le 21 avril 2011 à Cabrières les élus ont voté :

ZAC de l'Estagnol - Convention ERDF - autorisation de signature • Affectation des subventions de fonctionnement 2011 aux associations • Opération de ravalement des façades privées - Affectation des subventions d'investissement • Budget primitif 2011 - Budget annexe ZAC la Salamane - Décision modificative N°1 • Convention de prestation de service avec la commune de St Félix de Lodez pour la collecte et le traitement des ordures ménagères pour l'année 2011 • Vote du taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour l'année 2011 • Vote des taux des taxes additionnelles pour l'année 2011 • ZAC de la Salamane - Acquisition de parcelles • Centre aquatique intercommunal - Avenants aux lots n°5 (Menuiserie extérieure), n°7 (Menuiserie intérieure), n°10 (Bassin Inox), n°11 (Plomberie), n°14 (Electricité), n°20 (V.R.D) • Modification du tableau des effectifs • Renouvellement de la convention avec l'Agence Départementale de l'Hérault pour l'Information sur le Logement (ADIL) pour l'année 2011 • Convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité • Convention relative au fonctionnement du service Relais Assistants Maternels de la Communauté de Communes du Clermontais • Convention de mise à disposition de personnels avec la commune de Clermont l'Hérault • Restitution de l'étude relative au schéma intercommunal de développement des énergies renouvelables. Approbation plan d'actions 2011-2013.

Retrouvez les délibérations du Conseil Communautaire sur www.cc-clermontais.fr

zoom sur une décision communautaire

Un simple clic

pour la transmission des actes administratifs au contrôle de légalité

D'ici quelques jours, la transmission par voie électronique des actes administratifs de la Communauté de Communes du Clermontais au contrôle de légalité sera effective. La Communauté de Communes a en effet retenue la possibilité offerte par le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 pris en application de l'article 139 de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales. Cette initiative constitue une étape supplémentaire dans le développement de l'administration électronique sur le Clermontais.

Les avantages de la télétransmission sont nombreux : simplification et sécurité des échanges, économies grâce à une réduction des coûts d'affranchissement et d'impression, mais aussi gain de temps du fait d'une accélération des échanges avec la Préfecture. L'ensemble des actes administratifs "simples" à savoir les délibérations, arrêtés et conventions accompagnées des pièces nécessaires à l'exercice du

contrôle de légalité seront transmis via une plateforme de dématérialisation homologuée susceptible d'assurer l'identification et l'autorisation de la collectivité, l'intégrité, la sécurité et la confidentialité des données.



petite enfance

déménagement

Le RAM et le bureau de la responsable du service petite enfance s'installent 16 av. du Maréchal Foch à Clermont l'Hérault

Ce service petite enfance est composé de 3 entités : le Service d'Accueil Régulier Familial (SARF), le multi-accueil collectif (actuellement composé de la crèche de Clermont l'Hérault) et le Relais d'Assistant Maternel (RAM). Pour faire face à l'évolution du SARF qui a vu son équipe se structurer dernièrement avec le recrutement d'une directrice et d'une éducatrice jeunes enfants, les bureaux de la responsable du service petite enfance et du RAM sont déplacés à la Maison Salasc.

Pour fonctionner le SARF dispose, à l'Espace Marcel Vidal, d'un bureau et d'une salle d'activités dans laquelle se retrouvent régulièrement les assistantes maternelles pour réaliser des ateliers d'éveil.



Zoom sur "Tom Pouce" : Un lieu d'accueil enfants/parents

La Communauté de Communes du Clermontais soutient financièrement, avec la CAF et le Conseil Général, un lieu d'accueil enfants/parents. Baptisé "Tom Pouce", cet espace de rencontre est animé par l'association La Locomotrice dans les locaux de l'Agence Départementale de la Solidarité du Cœur d'Hérault, située près de la gare routière à Clermont l'Hérault.

Les lieux d'accueil enfants/parents s'inscrivent dans la continuité des maisons vertes impulsées par Françoise Dolto, dans l'objectif de conforter la relation parent/enfant. Il s'agit d'un espace conçu pour recevoir les jeunes enfants (jusqu'à

5 ans) accompagnés de leurs parents ou d'un adulte familial. Il permet aux adultes de se côtoyer, d'échanger et aux enfants de se rencontrer pour jouer ensemble. Il valorise ainsi les compétences éducatives des parents, facilite la socialisation des enfants qui ne sont pas accueillis en structure collective et rompt l'isolement social de certains parents. Ces lieux servent autant à l'acquisition d'autonomie des parents que des enfants tout en renforçant les liens qui les unissent.

Ces interventions sont gratuites et se déroulent en toute confidentialité avec l'aide d'accompagnatrices. L'accueil est essentiellement basé sur l'écoute, il n'a aucune visée thérapeutique.

Pour plus d'information : 06 74 28 19 52

Tous les jeudis de 9h à 12h (hors vacances scolaires) :

Venez passer un moment avec votre enfant, jouer, échanger en présence d'une accueillante. Tous les derniers jeudis du mois, participez à un atelier d'éveil musical et découvrez ensemble : instruments, comptines.

jeunesse

formation BAFA

25 stagiaires, sur les 28 inscrits à la formation BAFA organisée par la Communauté de Communes ont réussi la partie théorique de la formation. Pendant les vacances d'été, ils seront confrontés à la réalité de l'animation dans le cadre d'un stage pratique de trois semaines qu'ils réaliseront dans les différents pôles de loisirs de la Communauté de Communes.

L'avis des stagiaires : "La partie théorique s'est déroulée à Clermont l'Hérault, au Lycée le Cep d'Or, du 23 au 30 avril 2011. C'était une période intense en émotion mais aussi très intéressante et enrichissante. La



formation assurée par Manue, Sarah et Maëlle de l'IFAC n'était pas "scolaire". Elle pousse les jeunes stagiaires animateurs à s'investir, vaincre leur timidité, à se surpasser. Nous avons découvert les notions essentielles liées au développement de l'enfant. Mais aussi appris comment se déroule la vie quotidienne en séjour de vacances et en accueil de mineurs. Sans oublier "le comportement" que nous devons tenir face à un enfant ou un adolescent".

Accueil de loisirs

demandez le programme

de l'été 2011

C'est une nouvelle formule réalisée dans l'esprit Bande Dessinée (BD), qui est actuellement en cours de distribution. Vous y trouverez toutes les informations pratiques, les séjours, les sorties, les animations... Vous pouvez également la télécharger sur le site de la Communauté de Communes.



de nouveaux bâtiments

pour les pôles primaires de Clermont l'Hérault et Ceyras

Pour améliorer la qualité de l'accueil des enfants, la construction d'un nouveau bâtiment pour le pôle primaire de Clermont l'Hérault va bientôt démarrer. Pour des raisons de rapidité d'exécution, le choix s'est porté sur un bâtiment modulaire d'une surface de près de 150 m². Il comprendra un bureau d'accueil, une salle d'activités, un hall, des sanitaires... Il sera situé rue de la Combe, derrière la piscine municipale,

à proximité du pôle actuel. Il sera opérationnel pour la rentrée 2011.

Des travaux d'extensions sont également programmés pour le pôle de Ceyras, avec la création toujours en modulaire d'une trentaine de m² supplémentaires comprenant une salle d'activités et un bureau.

jeunesse

échos des éco-établissements :

Les centres de loisirs sont engagés dans une démarche d'éducation au Développement Durable. Voici une jolie initiative du Pôle de Ceyras.

Les éco-citoyens juniors font leur nettoyage de printemps.

"Alors que les beaux jours reviennent et que l'envie nous prend d'aller faire trempette à la Lergue, il est souvent désagréable de constater l'incivisme de certains et de trouver des débris en tout genre sur les lieux de baignade. C'est pour cela que depuis deux ans, le centre de loisirs intercommunal de Ceyras

avec l'aide de la Municipalité organise son opération "Plus Belle La Lergue". Le 4 mai, toute la journée, les enfants ont laissé les jeux au placard pour réparer les bêtises des adultes et débarrasser La Lergue de ses déchets. Pour cette nouvelle édition, ils étaient une cinquantaine d'enfants armés de sac, de gants et de beaucoup de volonté à arpenter les rives de la rivière pour la rendre plus propre avant l'été. Au final, un camion benne rempli de sac, de ferraille, de verre, de plastique, de canettes... À la fin de la journée, les petits ramasseurs avaient bien mérité le goûter ! Ils vous donnent déjà rendez vous l'année prochaine en espérant cette fois, voir un peu plus de Ceyradais venir leur prêter main forte" explique Jennifer Cazorla, la responsable du Pôle de Ceyras.



CISPD :

Remise officielle

des premiers permis piéton

La question de la Sécurité Routière est maintenant traitée au sein du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Le partenariat et l'étroite collaboration menés avec l'Education Nationale a permis la réflexion et la mise en œuvre d'un véritable projet de prévention, ambitieux, qui doit se développer pendant toute la scolarité de l'école primaire au lycée. L'objectif est d'inscrire cette démarche de prévention dans la durée, avec l'intention d'associer à cette action des ateliers en lien avec la santé, le droit, la justice, le civisme, le respect.

L'attention et l'intérêt porté par les élèves des 10 établissements scolaires Clermontais lors de la première formation au permis piéton confirment la pertinence de cette démarche.



L'avancée du chantier

du centre aquatique

Le chantier du Centre Aquatique évolue de façon très significative et entre prochainement dans sa phase de travaux de finitions et d'équipement. L'exécution des faux-plafonds, des peintures, des équipements techniques a commencé. Les abords sont soumis aux derniers terrassements ; les plages extérieures et les espaces verts seront bientôt entrepris. L'ensemble de ces travaux nécessite un temps de réalisation important, du fait de leur technicité et de la qualité

L'info en plus :

Retrouvez de nombreuses photos de la construction du centre aquatique sur notre site internet à a rubrique "grand projet".

requis. S'enchaîneront ensuite les phases d'essais, de mise au point, de rodage....
À cet automne pour le premier bain !



Le budget 2011 :

investir pour l'avenir

Avec un budget total consolidé de près de 33,5 millions d'euros, la Communauté de Communes du Clermontais, poursuit son effort d'équipement et améliore son offre de services à la population. Malgré le gel des dotations de l'Etat et dans un contexte économique tendu, le budget est équilibré par le dynamisme des bases fiscales des entreprises et particuliers de notre territoire. Ainsi, sans augmentation de ses taux d'imposition, la Communauté de Communes du Clermontais développe les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ses actions tout en maîtrisant ses coûts.



La répartition du budget par compétences

Lexique :

Budget consolidé : comprend le budget principal et les budgets annexes (zones d'activités et services individualisés).

Bases fiscales ou base d'imposition : La base d'imposition correspond à l'ensemble des revenus retenus par l'administration fiscale en vue de calculer l'impôt du contribuable ou de l'entreprise sur laquelle sera appliquée le taux d'imposition.

Pour 100 € de dépenses réalisées :

(investissement et fonctionnement confondus)



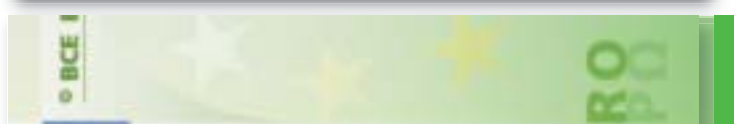
- **33 €** Développement économique des zones d'activités



- **20 €** Loisirs : centre aquatique



- **14 €** Dépenses internes pour le fonctionnement de la CCC : dépenses courantes, salaires, cotisations...



- **10,50 €** Environnement : collecte ordures ménagères et Agenda 21



- **10,50 €** Jeunesse et petite enfance : ALISH, ALAE, CISPD, RAM, SARF, Crèches collectives



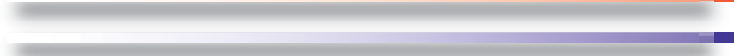
- **6 €** Reversement aux communes : reversement TPU, subventions



- **2,50 €** Remboursement de la dette



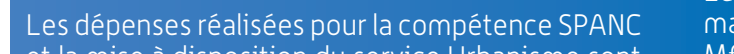
- **1,50 €** Autres : aire d'accueil des gens du voyage, programme local pour l'habitat, plan de gestion du Salagou, aides aux associations et opération façades



- **1 €** Tourisme



- **0,50 €** Assainissement (SPANC)



- **0,50 €** Urbanisme

A noter :

Les dépenses réalisées pour la compétence SPANC et la mise à disposition du service Urbanisme sont intégralement financées par des recettes propres, respectivement la redevance d'assainissement non collectif payée par l'utilisateur particulier et la participation des communes adhérentes pour le service Urbanisme.

Le budget voté par le conseil communautaire le 2 mars 2011 s'élève à 44,9 M€, soit 33,5 M€ + 11,4 M€. Ces 11,4 M€ représentent toutes les écritures comptables internes à la collectivité : amortissements, opérations de stocks, virements internes, qui ne sont pas des dépenses réelles en terme de décaissement.



La lettre n°5

Edito

Le site classé est aujourd'hui un Grand Site destiné à valoriser le territoire dans tous ses aspects : touristique, environnemental, agricole. Le Grand Site doit être synonyme d'accueil touristique de haute qualité, mais aussi de dynamisme des activités locales, et de qualité de l'environnement et des paysages.

Le Syndicat mixte de gestion du Salagou coordonne l'émergence de quatre projets touristiques sur le Grand Site. L'aménagement des deux pôles d'accueil vieillissants des berges du lac : les rives de Clermont l'Hérault (base de plein air / camping / Campotel), et les rives des Vailhès (base nautique / camping), le site de Mourèze, les rives de Liausson (recul des camping-cars). Le Syndicat mixte définit la capacité d'accueil globale pour une fréquentation qui ne dénature pas le site et soit compatible avec la vie locale.

En ce qui concerne les paysages, après deux années de travail qui ont mobilisé de nombreux acteurs, le Syndicat mixte a validé un plan d'action biodiversité (appelé « Docob Natura 2000 ») en décembre 2010. Le Syndicat se consacrera dans les trois années qui viennent (2011 - 2013) à mettre en place des contrats rémunérés avec les agriculteurs (dits « mesures agro-environnementales ou MAE ») pour que leurs pratiques soient favorables à l'environnement, et en particulier aux oiseaux : débroussaillage des garrigues, diminution de l'utilisation de pesticides... Les agriculteurs du site ont répondu présents et la mise en place d'une dizaine de contrats est prévue dès 2011.

Le Syndicat mixte coordonne également la mission d'un architecte qui conseille les particuliers dans leurs projets de construction et de réhabilitation sur le site classé. L'architecte a ainsi sélectionné avec chaque mairie les palettes d'enduits disponibles dans le commerce, proches d'échantillons de terres « Salagou » et « Mourèze » pour garantir des façades de bâtiments en harmonie avec les couleurs « Salagou ».

Ainsi, je souhaite que l'action du Syndicat mixte permette à tous, habitants et visiteurs, de profiter du caractère exceptionnel des paysages, de la faune et de la flore, en maintenant la dynamique d'un Grand Site fort de ses habitants, de son patrimoine, vivant et accueillant.

Alain Cazorla

Grand site du Salagou et de Mourèze



Les avantages des milieux ouverts

Après la biodiversité en 2010, l'année 2011 est dédiée à la forêt. Le milieu forestier et les arbres qui le composent restent, à juste titre emblématiques. Pourtant, la biodiversité méditerranéenne tire sa richesse de milieux ouverts : sols nus, végétation basse (pelouse sèche, garrigue, culture, pâturage...) entretenus par l'Homme. Le Grand site du Salagou et de Mourèze est représentatif de ces paysages méditerranéens.



Récemment, le plateau de Germane qu'occupe régulièrement un troupeau de brebis, a fait l'objet d'un débroussaillage sélectif qui a permis d'augmenter la zone de pâturages.

Ces travaux ont été préconisés à la suite d'un diagnostic écologique et agricole réalisé par le Conservatoire des espaces naturels du Languedoc Roussillon et la Chambre d'agriculture, et accompagné par l'agricultrice qui loue ces terrains, dont une partie appartient au Conseil général de l'Hérault.

Effectués par les sapeurs-forestiers du Conseil général, ces travaux nécessitent des techniques élaborées. Ici, seul le débroussaillage a été utilisé. Ces interventions ont réouvert les milieux, éliminant une végétation élevée (broussailles, arbustes) et rendant le sol accessible à la lumière ce qui favorise la croissance d'herbacées typiques des sols méditerranéens (pelouses à brachypodes) dont les brebis sont friandes et facilite leur progression dans le milieu.

Une activité agricole pérenne maintient l'ouverture des paysages.

La reconquête de ces milieux profite à l'agriculture, en augmentant les zones de pâturages, et permettent également de maintenir la richesse de la biodiversité, en particulier les oiseaux remarquables protégés dans le cadre de Natura 2000 (Cf. les portraits d'oiseaux dans chacune des lettres), et présents sur le Grand Site. Par ailleurs, l'ouverture du milieu diminue les risques d'incendie. Enfin, sont ainsi ménagés des points de vue exceptionnels d'où le promeneur apprécie la diversité et la beauté des paysages du Grand site du Salagou et de Mourèze. Ce dernier aspect correspond aux recommandations de la charte paysagère et architecturale, signée par l'ensemble des élus en 2010.

Une opération similaire devrait avoir lieu dans le cirque de Mourèze, pour retrouver les perspectives sur les dolomies et leurs paysages ruiniformes.

Engagez-vous en faveur de la biodiversité

Le réseau Natura 2000 regroupe des sites qui abritent des espèces et des habitats naturels rares et menacés à l'échelle européenne. Pour le Grand site du Salagou et de Mourèze, une vingtaine d'oiseaux ont été retenus.

La charte Natura 2000 vous invite à participer à la préservation de l'environnement en adoptant des usages respectueux de ces milieux et paysages, qui préservent les habitats de ces oiseaux. Si vous êtes propriétaires ou ayant droit de parcelles situées dans le périmètre protégé, vous pouvez signer la charte Natura 2000 et bénéficier en retour d'exonération de la taxe foncière.



Le Bruant ortolan

Le Bruant ortolan est un oiseau menacé à l'échelle européenne. Essentiellement présent dans le sud de la France, le Grand site du Salagou et de Mourèze est capital pour cet oiseau. En effet, une cinquantaine de couples y a été recensée soit près de la moitié de la population du territoire français.

Le Bruant ortolan occupe les milieux agricoles en mosaïque, alternant la vigne, les friches, les garrigues basses. Il utilise un arbre isolé ou une haie, pour lancer son chant. Cependant, il construit son nid à même le sol. Le Bruant ortolan est attiré par des espaces très ouverts, dont les zones fraîchement brûlées. Cet oiseau migrateur est présent sur le Grand site pendant la période de nidification, d'avril à septembre, puis migre en Afrique tropicale.

Conserver la diversité du paysage agricole, rythmé par des haies, préférer pour les vignes l'enherbement, le travail du sol, et modérer les traitements, favorisent l'installation du Bruant ortolan.



Paroles d'une association

PARC Pôle
Artistique
Réseau
Culturel
34800 Octon

A proximité du centre d'Octon, posé sur les « ruffes » de la vallée du Salagou, le Village des Arts et Métiers d'Octon affirme sa spécificité en offrant neuf ateliers d'artistes, une salle de travail et une salle d'exposition.

Ce lieu de création attire des artistes et des acteurs culturels en recherche d'espace de travail, et de proximité avec leurs pairs. Une émulation, des partenariats, des projets communs amplifient le rayonnement de ce lieu. Plasticien, graveur, éditeur, photographe côtoient une troupe de théâtre et des associations à vocation pédagogique sur l'urbanisme et l'environnement, ainsi qu'une coopérative d'architectes. Ils ouvrent leurs portes au public, invitent des pairs lors d'événements festifs tels que le Festival 2hors2dans, proposent stages, moments de création, ateliers d'initiation.

Depuis 2002, l'association PARC s'appuie sur une équipe de bénévoles (associatifs, artistes, octonais, élus) pour mettre en œuvre une programmation d'expositions de qualité, d'événements festifs qui attirent un public averti, local et régional. Nos expositions sont ponctuées de rencontres avec le public : lecture poétique, animation musicale, performance, conférence, action pédagogique sont nos « Plus les plus ».

En 2011, le Salon-Biennale de l'Estampe et du Livre d'Artistes s'y tiendra pour sa 8^e édition, du 22 au 25 avril. Ont été sélectionnés près de 30 graveurs, artistes du livre et éditeurs de la région Languedoc-Roussillon et au-delà, qui présenteront des œuvres originales, différentes techniques de gravure, de thèmes et de supports, de grande qualité. Cette manifestation privilégie les rencontres et les échanges entre les exposants, la découverte et la sensibilisation de tous : amateurs, scolaires, collectionneurs, galeristes, passionnés de gravure, pratiquants de cette technique. Une performance spectaculaire de tirage au rouleau compresseur de gravures sur bois de grand format, une démonstration de gravures pour les enfants ajouteront de la convivialité à ce week-end.

Cette année, en amont du Salon-Biennale, 5 expositions organisées en partenariat avec les médiathèques d'Octon, du Caylar, de Fontès, de Gignac et de Paulhan, permettront de découvrir des artistes, dans un souci de rapprocher les expressions artistiques des individus et d'amplifier l'action pédagogique de notre association.

Myriam Brusque - Présidente de l'Association PARC

Crédits photos : JC. Marchal - CAUE 34 - SMGS - A. Jouffray - P. Belly - M. Brusque

En savoir plus www.lesalagou.fr

Brèves

Des Racines et des Ailes pour les Grands Sites

Après le Grand Site du Marais Poitevin et le Grand Site de la Montagne Sainte Victoire, le magazine télévisé Des Racines et des Ailes s'intéresse aux trois Grands Sites du Pays cœur d'Hérault. Le tournage aura lieu en avril. Ces émissions seront diffusées à partir du printemps dans le cadre de la collection intitulée Passion patrimoine : les Français s'engagent. A vos postes !

Nouvelle signalétique

La communauté de communes du Clermontais et la communauté de communes du Lodévois et Larzac ont posé une signalétique touristique dans les villages du Grand site du Salagou et de Mourèze.

D'ici l'été, le Conseil Général installera de nouveaux panneaux d'accueil sur les rives de Clermont l'Hérault et les rives des Vailhès et à l'entrée des communes qui le souhaitent.

Les prestataires touristiques souhaitant être signalés dans le Grand site peuvent consulter les fiches pratiques disponibles dans les mairies ou aux Offices de tourisme. Elaborée en partenariat avec toutes les collectivités et les services de l'Etat, cette signalétique homogène participe à la préservation du paysage.



La réforme pour les ménages

La réforme définit les nouvelles règles applicables en matière de fiscalité et ainsi, transfère la Taxe d'Habitation et la Taxe sur le foncier non bâti du Département et de la Région aux groupements de communes.

Concrètement, la nouvelle répartition des ressources des collectivités n'aura pas d'impact sur les contribuables en 2011, selon le Gouvernement. Selon ce

postulat, la Communauté de Communes du Clermontais ne souhaite pas modifier ses taux et garde les préconisations proposées par l'Etat. En effet, les taux d'imposition transférés aux EPCI correspondent aux taux appliqués par le Département et la Région l'année précédente. Seule la collectivité bénéficiaire change. De plus, un mécanisme de correction sera appliqué à chaque ménage afin de neutraliser

l'impact que pourrait avoir une modification des abattements liée au passage d'une collectivité à l'autre. Cela ne signifie pas que la cotisation payée n'évoluera pas, mais seule la base d'imposition du ménage pourra la faire évoluer.

Les taux votés par la CCC :

- Taxe d'habitation : 12,95%
- Taxe sur le foncier bâti : 3,95%
- Taxe sur le foncier non bâti : 17,25%

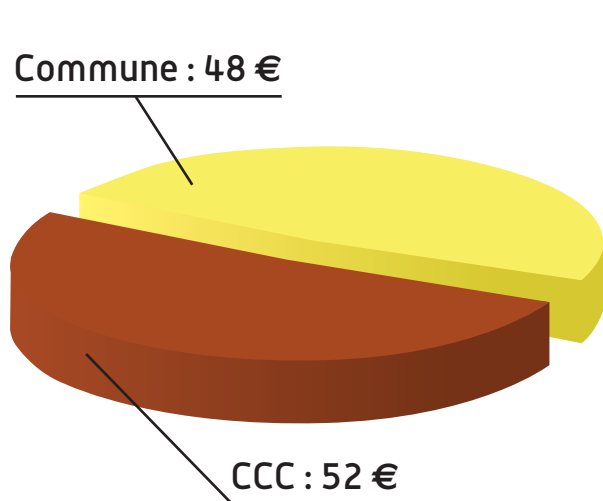
Taxe d'habitation

Répartition de la Taxe d'Habitation

Pour un locataire

Pour 100 € payés par un locataire sont perçus :

- 48 € pour la commune
- 52 € pour la CCC



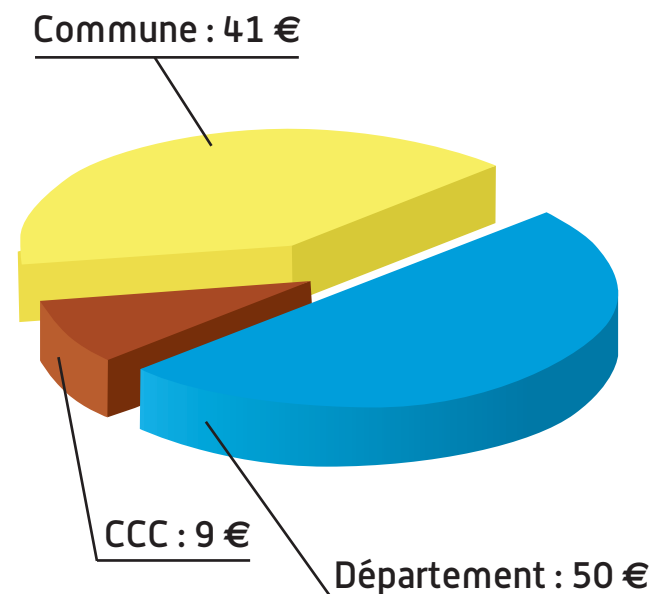
Foncier bâti

Répartition de la Taxe sur le Foncier bâti

Pour un propriétaire

Pour 100 € payés par un propriétaire sont perçus :

- 41 € pour la commune
- 50 € pour le Département
- 9 € pour la CCC



À noter :

Calculs effectués sur la base du taux moyen pondéré de taxe d'habitation et de taxe sur le foncier bâti de toutes les communes membres du groupement.

Le développement des Zones d'Activités Economiques

la ZAC de la Salamane

En septembre 2009, la Communauté de Communes du Clermontais a décidé de créer une nouvelle zone d'activité économique à Clermont l'Hérault à proximité immédiate d'un échangeur autoroutier de l'A75 et de la zone d'activité économique des Tanes Basses.

La réalisation de ce projet qui nécessite l'achat de 70 hectares répond à une procédure strictement encadrée par la loi.

Après le déroulement d'une longue phase dite de concertation :

- Le bilan de la concertation a été tiré,
- Le dossier de création de la zone a été approuvé par le Conseil Communautaire,
- Une procédure d'expropriation a également été lancée parallèlement aux négociations amiables en cours afin de permettre à la Communauté de Communes de s'assurer la maîtrise foncière de ce projet dans des délais et des prix raisonnables,
- Un commissaire enquêteur a été désigné en vue de procéder aux enquêtes publiques conjointes, parcelaires et préalables à la déclaration d'utilité publique.
- Le dossier de réalisation de la ZAC nécessaire à la réalisation des travaux de viabilisation, a été approuvé lors du Conseil Communautaires du 1^{er} juin.
- Les premiers arrachages ont démarré lundi 23 mai 2011.
- Les opérations de diagnostic archéologiques devraient quant à elles démarrer d'ici la fin de l'été.

Enquête publique

Les enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concertée de la Salamane à Clermont l'Hérault et à la déclaration de cessibilité des immeubles nécessaires à cette opération dureront 34 jours consécutifs, du jeudi 9 juin au mardi 12 juillet 2011 inclus.

Le dossier sera déposé et pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux de la Mairie de Clermont l'Hérault. Ce dossier comporte l'évaluation environnementale ainsi que l'avis émis par l'autorité administrative de l'Etat et une étude d'impact. Le commissaire enquêteur recevra les déclarations faites par le public, soit par oral, soit par écrit (adressées à la mairie de Clermont l'Hérault siège de l'enquête) et les consignera dans les registres à cet effet. Le commissaire – enquêteur siègera à la mairie de Clermont l'Hérault où il recevra les observations du public le jeudi 9 juin de 9h à 12h, le mardi 28 juin de 9h à 12h et le mardi 12 juillet de 14h à 17h. Il pourra également sur rendez-vous, recevoir toute personne qui lui en fera la demande.

A l'issue de ces enquêtes, il pourra être pris connaissance du rapport et des conclusions du commissaire – enquêteur, qu'il est tenu de rendre dans un délai d'un mois à l'issue des enquêtes à la mairie de Clermont l'Hérault ainsi qu'à la Sous-Préfecture de Lodève.



ZAC de la Barthe à Paulhan

Réception des travaux de la nouvelle tranche

Les travaux d'aménagement de l'extension de la zone de la Barthe, entrepris en ce début d'année, se sont achevés le 12 mai dernier. Cette extension, située de l'autre côté de la route départementale reliant Paulhan à Pézenas, en vis-à-vis de la zone préexistante, répond à une volonté des élus de la Communauté de communes de soutenir le développement des ZAE sur l'ensemble du territoire du Clermontais.

Cette nouvelle tranche a pour vocation d'accueillir des entreprises commerciales ou de service. La surface aménagée actuelle, d'une superficie de 8.000 m² environ, voirie, réseaux et espaces verts compris, est divisée en deux lots. Le premier d'entre eux accueillera un supermarché d'enseigne "Carrefour Contact" de 950 m² dont la construction a déjà débuté, le second un centre auto. L'ouverture de ce supermarché est prévue pour la deuxième quinzaine du mois de juillet.

Dans un souci de bonne gestion des deniers publics, cette opération, entièrement portée par la Communauté de communes de Clermontais, est d'ores et déjà financièrement équilibrée.



le FISAC

Une étude est en cours

Le Fonds d'Intervention pour les Services l'Artisanat et le Commerce est un fonds d'Etat abondé par le produit issu de la taxe sur le chiffre d'affaires des surfaces commerciales de plus de 300m². Ce fonds est reversé sous forme de subventions. Il a pour vocation de redynamiser les entreprises de proximité dans les secteurs de l'artisanat, du commerce et des services, et permet aux élus communautaires, aux associations de commerçants et aux chambres consulaires de développer des projets en partenariat afin de redynamiser les centres villes, d'améliorer leur environnement commercial et moderniser l'équipement des commerces en matière de sécurité.

Le développement d'un projet FISAC sur la Communauté de Communes du Clermontais permettra de lancer des actions dont le but est l'amélioration de l'environnement commercial et le développement des commerces de proximité sur le territoire.

Le diagnostic commercial réalisé sur le territoire du Clermontais par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier relève un certain nombre de préconisations, de propositions d'actions : réfection des vitrines, accès aux personnes handicapées, mise en place d'une signalétique commerciale ... Un groupe de travail va prochainement être mis en place afin de définir la pertinence des opérations à mettre en œuvre.

9^{ème} prix de la TPE

Vous dirigez une TPE depuis plus d'un an, participez au prix de la TPE et soyez l'un des futurs lauréats de la 9^{ème} édition.

l'actualité de l'agenda 21

Voici venu le temps de la concertation

En septembre 2008, la Communauté de Communes du Clermontais a officialisé son engagement en faveur du Développement Durable, en choisissant de mettre en place son Agenda 21.

Cette démarche, consiste en l'élaboration d'un programme d'actions de développement durable sur le territoire et nécessite l'implication de tous les acteurs du territoire : élus, entreprises, associations, citoyens...

La Communauté de Communes du Clermontais qui a réalisé un diagnostic territorial sur la période 2009 – 2010 a ouvert sa phase de concertation le 12 mai dernier à travers des rencontres thématiques. Pour tous, c'est l'occasion de s'informer, d'échanger, donner son avis, partager son expérience et son savoir mais également de réfléchir sur les priorités locales en terme de développement économique, social et environnemental, à court, moyen ou long terme.

Lors des ateliers thématiques, les participants sont invités à réfléchir collectivement



Prochains rendez-vous :

- **Judi 23 Juin 2011 de 18h à 20h, Salle des fêtes à OCTON**
ATELIER THÉMATIQUE : "La gestion de l'eau et des déchets"
- **Judi 7 Juillet 2011 de 18h à 20h, Salle des fêtes à FONTÈS**
ATELIER THÉMATIQUE : "Vivre ensemble sur le territoire"
- **Judi 8 Septembre 2011 de 18h à 20h, Galerie des Arts à NÉBIAN**
FORUM DE RESTITUTION : "Le bilan de la concertation"



Vous ne pouvez pas participer aux différents ateliers ?

Donnez votre avis grâce au questionnaire en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes du Clermontais.



Le tri en vacances... aussi ! 3^{ème} édition

Les campeurs ne seront plus les seuls à trier leurs déchets sur le Clermontais. Plusieurs propriétaires de locations saisonnières ont adhéré à cette action et se sont vus doter de matériel de tri et de documents de communication spécifiques aux couleurs de cette campagne.

Avec le Syndicat Centre Hérault Le programme local de prévention des déchets : **agir pour réduire !**

336 kg par habitant et par an en 2009, c'est beaucoup... et si on agissait autrement ? Engagé dans un programme local de prévention des déchets, le Syndicat Centre Hérault lance son programme d'actions qui vise à réduire notre production de déchet de 24 kg par habitant d'ici 2014.

En faisant un peu attention, chacun de nous peut réduire ses déchets ! Oui mais comment ? Pour donner du sens à la prévention des déchets, le Syndicat Centre Hérault prévoit une démarche pédagogique pour expliquer, faire connaître et susciter l'adoption des "éco-gestes" par la mise en œuvre de 9 axes d'action tels que la promotion du compostage individuel et du jardinage au naturel, la promotion des couches lavables, des opérations "STOP PUB" et la lutte contre le gaspillage alimentaire...



initiatives locales

Hyper U Clermont l'Hérault,

passé au vert !

Rencontre avec Morgan BOUTIER, directeur d'Hyper U à Clermont l'Hérault, un homme très sensible à l'environnement.

Depuis quand valorisez-vous les bio déchets ?

En septembre 2010, la Communauté de Communes du Clermontais m'a contacté sous l'impulsion du Syndicat Centre Hérault afin de collecter nos bio-déchets qui représentent entre 40 et 50 tonnes par an. Les rayons poissonnerie (viscères), fruits et légumes (avant la vente), et viennoiseries (restes de pâtons) sont concernés, ainsi les déchets produits sont envoyés à la plate forme de compostage d'Aspiran à raison de 3 fois par semaine.

Quels sont les autres déchets que vous valorisez ?

400 tonnes de cartons sont valorisés avec des prestataires, le bois bénéficie d'un contrat avec une entreprise Lodévoise. Nous collectons les piles, les cartouches d'encre et à eau, les ampoules non

cassées, les films plastique de palettisation. Tous ces emballages vont dans des récupérateurs. Le service D3E englobe toute valorisation d'appareils électro ménagers. A noter que nous ne fournissons plus de sacs en plastique en sortie de caisses depuis 5 ans.

Vos prochaines démarches de valorisation des déchets ?

Le polystyrène ! Nous y réfléchissons sérieusement. Parallèlement, notre démarche sur les produits U est de réduire les emballages, de ce fait, nous réduisons le carton global avec plus de produits sur la palette et moins de camions au transport.

À noter que le stand tri "ateliers de prévention" dans la galerie marchande a bien fonctionné, les clients suivent de plus en plus les conseils du Syndicat Centre Hérault concernant l'environnement et le tonnage des déchets.

Et si on passait à la couche lavable ?

Pourquoi en 2011 se remettre à laver les couches, alors qu'il est si simple de jeter une couche souillée à la poubelle ?

Le saviez-vous ?

En moyenne un enfant – entre 0 et 2 ans et demi – produit 1 tonne de déchets. Sur le Clermontois on compte 200 naissances par an, il y a donc avec ce type de déchet une marge de manœuvre importante pour réduire les déchets enfouis à l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Soumont et ce d'autant plus qu'il existe une alternative : la couche lavable.

Couche lavable vs couche jetable :

1) La santé de votre enfant :

- L'effet "fesses au sec", obtenu avec des couches jetables est obtenu par l'ajout dans la couche d'un gel absorbant : le polyacrylate de sodium, qui a le pouvoir d'absorber jusqu'à 80 fois son poids en liquide. Résultat : la peau est asséchée et on doit recourir à des crèmes hydratantes issues de l'industrie chimique.
- La couche jetable ne laisse pas respirer la peau du bébé et favorise les érythèmes fessiers du bébé.
- Les matériaux utilisés dans la fabrication des couches lavables garantissent une réelle innocuité puisqu'ils sont dépourvus de tout capteur d'odeur, de parfum, de TBT ou autre.

2) L'économie financière réalisée

- Pour l'utilisation de couches lavables de la naissance à la propreté, il faut déboursier environ 650€ (lavage compris) alors que la dépense en couche jetable s'élève en moyenne à 1.500€.
- Les couches lavables peuvent être utilisées pour vos autres enfants, l'achat peut être étalé sur plusieurs mois ou même faire l'objet de cadeaux de naissance et les couches lavables peuvent même être revendues.

3) La préservation de l'environnement

- Pour un seul enfant, les couches jetables représentent : 4,5 arbres, 25 kg de plastique obtenu grâce à 67 kg de pétrole brut, 6750 couches jetées aux ordures ménagères, non valorisables, qui mettront jusqu'à 500 ans pour se décomposer ou généreront des dioxines lors de leur incinération.

- Les couches lavables, utilisent peu de matières premières pour leur fabrication : 90 fois moins de matières renouvelables et 8,3 fois moins de matières non renouvelables. Elles génèrent 60 fois moins de déchets. De plus, les lavables consomment 2,3 fois moins d'eau que les jetables, car il faut une très grande quantité d'eau pour produire la cellulose utilisée dans les couches jetables.



Pour aller plus loin : Collectif Tout un Plat
www.coopere34.org, www.bio34.fr; www.mangerbouger.fr;
 Pour plus d'informations contactez-nous

Association Demain la Terre !

1 rue Église des Cordeliers 34150 Gignac
 04.67.57.25.44

Pour en savoir plus : www.bulledecoton.org, site de l'association pour la promotion des couches lavables.

A lire :

Bébé Bio, Alix Lefief-Delcourt et Elisa de Castro Guerra, éditions Leduc. S, 12,90 €

La Consommation responsable de A à Z (Éditions Village mondial), 19€

Doubler son pouvoir d'achat, c'est possible - Toutes les solutions pour dépenser moins en consommant mieux de Jean-Marc Governatori aux éditions "Le courrier du Livre".

Arrêt dans la commune de Fontès

Christiane MIRET

adjoint au maire • Fontès



Taille de la commune : 1700 Ha
Nombre d'habitants : 800

Vous avez dit globe-trotteur ?

Christiane Miret est troisième adjointe au maire de Fontès depuis 14 ans et déléguée communautaire. Elle est en charge des affaires scolaires dans la commune et participe aux travaux de la commission Développement Economique et Touristique à la Communauté de Communes du Clermontais. Très impliquée à la médiathèque, elle a participé avec passion à l'ouverture de ce lieu culturel permettant aux Fontésols d'avoir un endroit pour se ressourcer et se cultiver.

Mais cette élue est également une grande voyageuse qui a parcouru le monde pendant des années lors de missions pour France Télécom ou pour le plaisir.

Après des postes à Strasbourg, Dijon, Béthune, Marseille, Orléans, elle est mutée à Pointe à Pitre en

Guadeloupe. De son séjour dans les Antilles françaises elle garde un souvenir terrifiant, le cyclone Hugo en 1989 qui a tout dévasté sur son passage et avoue avoir reçu lors de l'après cyclone "Une bonne leçon d'entraide face à la désolation !". En Guyane, elle a également descendu le fleuve Maroni en pirogue, dormi dans des hamacs dans la forêt, pêché avec les Indiens. *"Je suis allée cette année en Guyane, je suis allée revoir tous les amis, après 3 ans passés là-bas"*.

Quand on l'interroge sur ses nombreux voyages, elle répond : *"Courir le monde a été pour moi quelque chose de normal, les voyages font partie de ma vie ! Mais je suis née rue de l'Horloge à Fontès et c'est tout naturellement que je suis revenue vivre au village et participe à son développement"*.

Malgré ses différents périple à travers le monde, Christiane reste très attachée aux randonnées pédestres locales et il n'est pas rare de la croiser, arpentant la garrigue tous les mardis en compagnie du club de Cazouls ou de Lézignan la Cèbe.



Balades du patrimoine

Samedi 18 juin à 14h30
"Les moulins de la Dourbie"
 par les Amis de Paulhan.
RDV à 14h à la cave
coopérative à Paulhan.

Visites musicales

Pour la deuxième année, la Communauté de Communes du Clermontais renouvelle un partenariat avec l'association les Amis des Orgues de Clermont l'Hérault pour l'organisation de visites musicales. Découvrez autrement les villes et villages du Clermontais et des lieux insolites avec ces visites guidées ponctuées de moments musicaux.

Rendez-vous les :

13 juillet à Villeneuve, devant le portail principal
27 juillet à Mourèze, au point info tourisme, parking à l'entrée du village
10 août à Paulhan, devant l'Office de Tourisme, Salle des fêtes
17 août à Clermont l'Hérault, devant l'Office de Tourisme, en bas des
allées Salengro

Tarifs Adultes : 8€. Moins de 12 ans : gratuit. Attention places limitées. Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme du Clermontais, place Jean Jaurès à Clermont l'Hérault au 04 67 96 23 86 ou tourisme@cc-clermontais.fr



Balades singulières, Grand Site du Salagou et de Mourèze

Du 14 mai au 25 juin

Chaque samedi sont proposées des visites guidées pour découvrir la richesse du patrimoine du Grand Site : faune, flore, histoire ou architecture, à pieds ou à VTT.

Infos et inscriptions : Office de tourisme du Clermontais : 04 67 96 23 86.

Théâtre de Clermont l'Hérault

Scène conventionnée pour les écritures poétiques et scéniques

Du 12 au 29 juin 2011

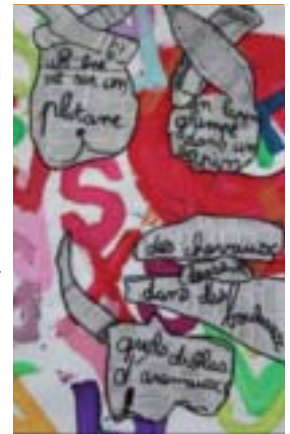
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h à 17h/ mercredi, dimanche de 14h à 18h

"Poem Express"

9^{ème} exposition internationale de poèmes-affiches réalisés par des enfants et jeunes adolescents autour du thème ARBRE. A la Maison Départementale de l'Environnement à Prades le Lez.

Exposition réalisée par le théâtre de Clermont l'Hérault. Scène conventionnée pour les écritures poétiques et scéniques.

www.theatreclermontlherault.fr - Tel : 04 67 96 31 63



Animations locales

Festival "de Circulade en Circulade" présente SPI et la gaudriole.

Place du griffe

Paulhan

Samedi 18 juin dès 19h30

Festive et envoûtante, la musique tribale occitane de SPI et la gaudriole retrouve l'énergie du rock originel mêlé à l'esprit convivencia trouba-

dours d'antan et y découvre la force et la danse.

Gratuit. Info mairie de Paulhan :
Tél. : 04 67 25 39 72

Animations viticoles

subventionnées par la
Communauté de Communes
du Clermontais

Cabrières

Cave coopérative de l'Estabel - Samedi 16 juillet et 6 août :

journées portes ouvertes de 9h à 19h. Dégustation et vente promotionnelle

Mercredi 20 juillet et 10 août :

nocturne jusqu'à 23h dégustation et vente de vin

La nuit du rosé

Fontes

Cave Coopérative la Fontésolle

Mercredi 3 Août

Nuit du vin

Paulhan

*Cave coopérative
Clochers et Terroirs
Vendredi 5 Août*

Soirée des vin

Clermont l'Hérault

Vendredi 12 août

Soirée des vins du Clermontais de 18h à 23h. Dégustation sur les allées Salengro.

Concert

Concert chœur et orchestre au Domaine de la Tour.

Nébian

Dimanche 26 juin à 18h

Orchestre symphonique d'Oc Orchestra sous la direction d'Olivier Pauwels 30 choristes et 30 musiciens. Programme : "Messe de St Rémi" de Dubois, "Te Deum" d'Hummel, "Pavane" de Faure.
Tarif : 14 € et 10 €. Info et résa : Groupe vocal Vagabondages : 04 99 91 00 05

Concert avec l'orchestre de chambre de BRATISLAVA

Fontès

Samedi 19 août à 21h

Rachmaninov, Pablo de Sarasate, Schumann, Dvorak, Bazzini
Tarif : 15€

Culture

Lectures ambulantes par la Cie Nocturne

Péret

Dimanche 19 juin

Trois modules de lectures itinérantes autour de Jean-Luc Lagarce et de son œuvre "le journal de Jean-Luc Lagarce" "les femmes dans le théâtre de Jean-Luc Lagarce" et "les règles du savoir vivre dans la société moderne". Gratuit. Info et résa : théâtre de Clermont l'Hérault : 04 67 96 31 63

Les 12^{èmes} estivales de Nébian



Lundi 18 Juillet 2011

Jardin de la Commanderie

Nébian

Entrée libre

18h00 – "Les 10 petits nègres" Roman policier d'Agatha Christie adapté pour la scène est présenté

par la Compagnie du bout du monde de St Guilhem le Désert.

19h30 – Mini-buffet et traditionnel hypocras offert par l'association Histoire et Cultures en Languedoc, en compagnie des comédiens.

Mardi 19 Juillet 2011

Place de la liberté

Nébian

Entrée : 6 euros gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

21h45 – "La reconquête occitane 1210 – 1226".

Reconstitution historique et spectacle musical par le groupe "OC" d'Argeliers (Aude)

Expos

"Cahuate milk"

Du 9 avril au 8 juillet

Galerie photo des Schistes Cabrières



Doucement naïf, l'univers de Cahuate Milk nous invite à explorer le monde qui nous entoure, objets, temps et hommes, nostalgies collectives ; incidences, circonstances et coïncidences. Série "sans un mot", une série de portraits sans visages, pris lors de conversation où la photo se veut prétexte. Des instants partagés dont il restera une image, mais pas un mot.

Info : www.cahuatemilk.com
Ouvert du lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h, dimanche et jours fériés de 10h-12h et 15h-18h.

"Interdépendance" de Sophie Fardet

du samedi 11 juin - samedi 23 juillet 2011

Péret

fondation A.N.P.Q



"L'exposition "Interdépendance" va s'articuler sur trois espaces dans la galerie A.N.P.Q et je propose de créer des petites sculptures des "bons" hommes qui feront lien et unité entre les espaces. Chaque personne désireuse de participer à ce projet pourra en créer un ou plusieurs. Chaque "bon" homme sera singulier, différent et porteur des choix et du potentiel de son créateur. L'artiste est donc, pour moi, au centre d'un groupe dont il dépend" explique Sophie Fardet. Horaires : Mercredi – Vendredi, 14.00 – 20.00

Samedi 10.00 – 19.00

Sur rendez-vous :

+ 33 (0) 4 67 44 79 86

gabbycampbell.anpq@neuf.fr

L'attribut des Vaillergues annonce sa saison Savane



Dimanche 10 juillet 2011 :

VernisSinge de l'exposition Mouv'Mental

Exposition de sculptures en plein air du 10 juillet au 9 octobre 2011

Mardi 9 août 2011 :

SAFARI aux Vaillergues

Une manière originale de découvrir le territoire communal des Vaillergues (Salasc et bassin versant de la vallée du Salagou)

Dimanche 9 octobre 2011 :

Puces et Troc d'Art

- 45 artistes exposent et vendent à prix puce leurs fonds d'ateliers

- Performances et animations toute la journée Association l'Attribut des Vaillergues

Route du Mas Canet

34800 SALASC

<http://lesvaillergues.com>

mail: contact@lesvaillergues.com

Liens utiles

www.cc-clermontais.fr

Evenement

"Cross Golf"

Parcours découverte

Cet été près de chez vous



Découvrez le golf sous un jour nouveau. libre et audacieux, ouvert à tous.

Un parcours sauvage en Coeur d'Hérault organisé par l'association Primitive Golf.

Recevez la programmation et participez aux jeux-concours en devenant fan de Primitive Golf sur Facebook :

www.facebook.com/primitivevegolf

rens. : primitivegolf@live.fr

Tournée dans
le Clermontais

Les balcons volcaniques de Lieuran-Cabrières



Distance : 8 km
Durée : 3 heures
Difficulté : facile
Balisage jaune. Dénivelé : 200 m.
Accès : en provenance de Lodève/Montpellier : A75 sortie 57 Clermont l'Hérault, suivre Clermont l'Hérault, puis Nébian et Lieuran-Cabrières (D128)

L'agro-pastoralisme en milieu volcanique

Ce circuit parcourt un ensemble volcanique récent (environ 1,5 millions d'années) où deux volcans (Maluber et Mougno) encadrent le plateau basaltique des Causses. Le basalte est la roche dominante, mais affleurent également des tufs volcaniques à cendres et matériels pyroclastiques mis en place lors d'éruptions explosives.

L'alternance de roches volcaniques, calcaire et grès offre un couvert végétal très varié.

De beaux points de vue, dont un exceptionnel panoramique (360°), permettent d'admirer les villages et terroirs environnants, la vallée de l'Hérault, le littoral méditerranéen et la retombée du Causse du Larzac et des Cévennes.

La longue occupation agricole se traduit par la présence de capitelles, de terrasses (faïsses), de pierriers et de murs en pierre sèche limitant parfois d'anciennes drailles. Une lavogne naturelle témoigne de l'existence d'un troupeau de brebis : rare exemple de pastoralisme traditionnel perdurant dans le Clermontais sans toutefois compromettre l'équilibre forestier.

A voir également : le patrimoine bâti dans le village : église Saint Martin, avec retable polychrome (fin XVII^{ème} siècle), toile commémorative de la Guerre 1914-1918 (1923) et vestiges d'une tour des Hospitaliers (XII^{ème}-XIII^{ème} siècles). Campanile avec carillon d'heures mécanique.

Les recommandations particulières : respecter l'activité pastorale et agricole. Se munir d'un couvre chef, d'eau, et de bonnes chaussures de marche. Des parties ombragées existent pour une randonnée par fortes chaleurs.

Plus d'info : En vente le livret "les balcons volcaniques" autour de Lieuran-Cabrières, librairie du Boulevard, 11 bd Gambetta à Clermont l'Hérault, chez Sauramps à Montpellier (Polygone) et à la librairie des 5 continents, 20 rue Jacques Cœur à Montpellier.



Le **Mag**azine

Retrouvez toutes nos informations sur www.cc-clermontais.fr


COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
CLERMONTAIS